



Les travailleurs pauvres dans la RMR de Montréal

Profil statistique et distribution spatiale

Xavier Leloup, Florence Desrochers et Damaris Rose
Institut national de la recherche scientifique
Centre – Urbanisation Culture Société



Centraide
du Grand Montréal

INRS
UNIVERSITÉ DE RECHERCHE



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada

RAPPORT ABRÉGÉ

Octobre 2016

Responsabilité scientifique : Xavier Leloup
Xavier.leloup@ucs.inrs.ca
Institut national de la recherche scientifique
Centre - Urbanisation Culture Société

Diffusion :
Institut national de la recherche scientifique
Centre - Urbanisation Culture Société
385, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 1E3

Téléphone : (514) 499-4000
Télécopieur : (514) 499-4065

www.ucs.inrs.ca

Cette recherche a été rendue possible grâce au soutien financier du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) à travers le Partenariat de recherche sur les quartiers en transition (www.NeighbourhoodChange.ca). Les propos exprimés dans la présente publication engagent seulement leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement les opinions du partenariat ou du CRSH.

ISBN 978-2-89575-362-9

Dépôt légal : - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016
- Bibliothèque et Archives Canada

© Tous droits réservés

Sommaire

Sommaire	4
Introduction.....	5
Qu'est-ce que le travail pauvre?	7
La situation des travailleurs pauvres dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal	10
La période 2001-2006 : une forte croissance du travail pauvre malgré l'embellie économique.....	10
La période 2006-2012 : une croissance modérée du travail pauvre malgré la crise économique	11
Des écarts de revenu en croissance entre les travailleurs pauvres et non pauvres.....	13
Quelles sont les catégories de personnes les plus exposées au travail pauvre?	15
Le travail pauvre : un phénomène inégalement réparti à l'échelle de la RMR de Montréal	20
Le travail pauvre à l'échelle des quartiers : des variations intra-urbaines significatives.....	26
Les facteurs explicatifs de l'accroissement du travail pauvre :	31
Le passage à un régime d'accumulation post-fordiste.....	31
Un marché du travail précaire et flexible.....	32
Des revenus d'emploi insuffisants	33
Conclusion	35
Références citées.....	37

Introduction

Les travailleurs pauvres sont au centre de nombreux débats depuis plusieurs années. Plusieurs travaux ont déjà évoqué l'augmentation de leur nombre au Québec (Yerochewski 2014). Plus récemment, plusieurs grandes études internationales mettent en évidence un effet de plateau dans la lutte à la pauvreté. Si la pauvreté a diminué dans le monde – entre 1993 et aujourd'hui, le nombre de personnes pauvres est passé de deux milliards à un milliard, malgré la croissance démographique –, il semble aussi que cette avancée soit ralentie par la diffusion d'un modèle précaire d'emploi. Aujourd'hui, 15 % des travailleurs sont pauvres dans les pays développés et ce nombre est en croissance. Un tiers des personnes pauvres dans les pays émergents et en développement occupent un emploi. Une amélioration de la situation ne peut donc se produire que si l'offre d'emploi de qualité s'accroît (ILO 2016).

La région montréalaise n'a pas échappé à ces tendances. Globalement, le nombre de personnes pauvres y est en légère diminution, alors que le nombre de travailleurs pauvres, lui, augmente; un phénomène déjà mis en évidence par des travaux antérieurs (Ulysse 2006).

Cette augmentation se fait par ailleurs dans un contexte où l'économie montréalaise a repris de la vigueur, après une période plus difficile s'étendant de la fin des années 1970 au milieu des années 1990. En comparaison avec les autres métropoles canadiennes, Montréal se situe en quatrième position en ce qui a trait à l'incidence du travail pauvre au sein de la population en emploi, derrière Toronto, Vancouver et Winnipeg. Les deux premières villes constituent aujourd'hui des moteurs importants de l'économie canadienne dans un contexte de mondialisation et de libre-échange, alors que les deux dernières vivent plutôt une situation marquée en partie par leur passé industriel.

À Montréal, l'étude du phénomène du travail pauvre se fait en effet dans le contexte d'une région métropolitaine, certes prospère, mais dont certaines caractéristiques la distinguent des deux autres grandes métropoles du pays. Elle est d'abord marquée par une histoire dont on célébrera en 2017 le 375^e anniversaire, et qui en fait l'ancien centre du pays en termes de développement économique et industriel. Elle a connu par la suite une transition économique, avec la transformation d'une structure d'emploi centrée sur les industries manufacturières vers une structure plus marquée par les services et le développement d'activités à haute composante technologique (Polèse 2009). Elle hérite ensuite, du fait de son caractère industriel, d'un tissu social marqué depuis longtemps par les inégalités de revenu. Un développement industriel précoce et le rôle dominant qu'elle a joué dans le commerce continental et international ont contribué à ce que s'y constitue une division du travail complexe. Montréal a ainsi été, pendant longtemps, la ville canadienne présentant les indices d'inégalités de revenu les plus élevés du pays (Walks 2013). Enfin, principalement centrée sur des industries intensives en main d'œuvre,

l'économie montréalaise offre des revenus en moyenne inférieurs aux gains qu'il est possible de faire dans d'autres régions du pays. Elle a d'ailleurs très longtemps fait de la faiblesse relative de ses salaires et de la présence d'une main-d'œuvre peu qualifiée des avantages comparatifs dans la concurrence à l'échelle continentale.

Montréal apparaît donc aujourd'hui comme une région économique de taille moyenne à l'échelle de l'Amérique du Nord, dont la structure des revenus la rapproche des régions les moins riches du pays (les provinces du Québec et des maritimes), mais qui a connu un rebond économique significatif après deux décennies de stagnation. On en veut pour preuve la réduction du chômage, l'augmentation des revenus des familles depuis le milieu des années 1990 et une résilience comparativement plus forte que dans d'autres régions du pays à la dernière crise économique mondiale de 2008 (Dubé et Polèse 2015).

D'un point de vue géographique, ces différentes évolutions ont conduit à une dynamique d'étalement urbain, avec la création progressive de banlieues de deuxième et troisième couronnes. Cet étalement a été en grande partie alimenté par la sortie de l'île de Montréal des familles francophones accédant aux classes moyennes. C'est donc dans les grandes périphéries au nord et au sud de la métropole que l'essentiel de l'accroissement des revenus des ménages s'est concentré entre 1970 et 2005, alors que la distribution socio-spatiale des revenus est restée stable sur l'île de Montréal, à l'exception des quartiers centraux connaissant un processus de gentrification, comme le Plateau Mont-Royal, une partie du Sud-Ouest le long du canal Lachine ou dans certains secteurs de Rosemont ou de La Petite-Patrie (Rose et Twigge-Molecey 2013).

Dans le contexte d'un relatif renouveau économique et du maintien des inégalités socio-spatiales, il apparaît dès lors d'autant plus important d'étudier comment le travail pauvre y a évolué, quelles populations de travailleurs sont les plus touchées par le phénomène et comment les travailleurs pauvres se distribuent dans l'espace de la région montréalaise.

Pour répondre à ces interrogations, la présente étude se base sur des données de recensement pour la période 2001-2006 et sur des données de l'Agence du revenu du Canada pour la période 2006-2012. Son originalité est qu'elle est menée dans le cadre d'un partenariat de recherche (le Partenariat de recherche sur les quartiers en transition – PRQT) financé par le CRSH et dont l'objet est l'étude de l'évolution sur une longue période des inégalités de revenu et de leurs effets sur les villes canadiennes. Les bases de données du Partenariat fournissent ainsi l'accès à plusieurs échelles géographiques. La présente étude tire largement avantage de cette caractéristique particulière attachée aux données. Elle repose sur une définition du travail de pauvre, dont les détails sont fournis dans la section suivante, et dont le principal objectif est de cibler les personnes dont les revenus dépendent principalement de leur participation au marché de l'emploi.

Qu'est-ce que le travail pauvre?

Il n'existe pas de définition officielle ou normative du travail pauvre au Canada ou au Québec. De manière générale, il est possible de retenir qu'un travailleur pauvre est une personne qui, bien qu'occupant un emploi, ne parvient pas à sortir de la pauvreté.

L'absence d'une définition officielle entraîne la nécessité de préciser selon quels critères sont identifiés les travailleurs pauvres. Dans la présente étude, une personne est considérée comme un travail pauvre si :

- elle a entre 18 ans et 64 ans;
- elle vit dans un ménage dont le revenu se situe sous la Mesure de faible revenu (MFR) de Statistique Canada (pour le détail de la MFR, voir la note en fin de section);
- elle a gagné au moins 3000 \$ sur une base annuelle (le revenu d'emploi minimum pour se qualifier pour la Prestation fiscale pour le revenu de travail);
- elle vit sur une base autonome (c'est-à-dire seule ou en couple, avec ou sans enfant, mais pas avec un parent ou un autre membre de la famille);
- elle n'est pas aux études (à temps plein ou partiel).

Ces critères permettent de distinguer au sein de la population à l'étude (celle dont l'âge la rend la plus susceptible d'être en emploi) le travail et le non-travail, ainsi que le statut de pauvreté.

La logique générale de la définition a pour objectif d'identifier les personnes qui dépendent principalement du marché de l'emploi pour subvenir à leurs besoins. Elle exclut ainsi les groupes d'âge qui présentent une participation au marché de l'emploi plus faible, comme les jeunes de moins de 18 ans et les personnes âgées de 65 ans et plus, même si une partie d'entre eux peuvent travailler parce qu'ils ont à participer aux revenus de leur famille ou du fait de la faiblesse de leur pension de vieillesse. Elle ne tient pas compte non plus des inégalités qui peuvent exister à l'échelle des ménages, puisque les travailleurs pauvres qui vivent dans un ménage dont les revenus se situent au-dessus de la MFR ne sont pas comptabilisés.

Selon cette logique, la définition exclut aussi les étudiants. Le fait d'être aux études limite la capacité des individus à être actif sur le marché de l'emploi. Le fait de poursuivre des études peut également être interprété comme une forme d'investissement devant garantir des revenus plus élevés à l'avenir.

Pour les mêmes raisons, les personnes âgées de 65 ans et plus ont été exclues de la définition. Elle ne prend donc pas en compte le vieillissement de la population et le caractère parfois précaire du passage à la retraite. Il est probable qu'une proportion accrue des personnes âgées continue à occuper un emploi, éventuellement complémentaire, en plus de recevoir les prestations liées à leur retraite. La définition ne prend pas non plus en compte la pauvreté chez les aînés, un phénomène relativement important au Québec et à Montréal, et qui pourrait s'accroître avec la précarisation accrue de l'emploi (un nombre limité d'entre eux donnant accès à des avantages sociaux complémentaires, dont un régime de retraite)¹.

Enfin, seules les personnes vivant sur une base autonome sont prises ici en considération. Ce critère vise à exclure les personnes qui reçoivent une aide significative, sous une forme matérielle ou financière, de la part d'un parent ou d'un autre membre de la famille, bien qu'elles aient atteint l'âge adulte. Même s'il est possible que des personnes vivent avec des proches parce qu'elles sont incapables d'assurer des revenus leur permettant d'accéder à l'autonomie (dont l'autonomie résidentielle), elles ne vivent cependant pas les mêmes contraintes que celles qui vivent sur une base autonome et ne peuvent compter que sur elles-mêmes pour subvenir à leurs besoins.

Le seuil de revenu imposé, la tranche d'âge ciblée et les différents critères liés à la situation personnelle et familiale pris en considération dans l'élaboration de la présente définition conduisent à une estimation du travail pauvre plus conservatrice que celle qu'il est possible de retrouver dans d'autres études. Il est judicieux de l'avoir à l'esprit au moment d'interpréter les résultats de l'étude ou de les comparer avec d'autres travaux sur les travailleurs pauvres.

Brève note sur la mesure de la pauvreté

Le Canada ne dispose pas d'une mesure officielle de la pauvreté. Statistique Canada fournit différents outils susceptibles de mesurer le concept². Parmi ceux-ci, deux sont plus fréquemment utilisés.

Le plus ancien est le Seuil de faible revenu (SFR), qui a été établi pour la première fois à la fin des années 1960. Statistique Canada prévient qu'il ne s'agit pas d'une mesure absolue de la pauvreté, mais qu'elle

¹ Des études ont indiqué que la pauvreté chez les aînés s'est réduite au Canada entre les années 1970 et 1990 sous l'effet de différentes mesures prises par les pouvoirs publics et de l'accroissement des régimes de retraite privés (Osberg 2001). Des travaux récents montrent cependant que cette tendance s'inverse au milieu des années 1990, le taux de pauvreté des aînés au Canada repartant à la hausse pour atteindre 11,1 % en 2013. Cette inversion s'expliquerait par un effet de génération, avec l'arrivée à la retraite des personnes ayant connu une plus forte instabilité sur le marché du travail durant les années 1980 et 1990. Elles ont plus souvent occupé un emploi précaire et sans avantages sociaux. Les projections pour l'avenir indiquent que le phénomène devrait s'accroître, puisqu'une proportion importante de travailleurs âgés de 55 à 64 ans sont dans la même situation et ne disposeront pas d'une épargne suffisante au moment de prendre leur retraite (Shillington 2016). Ils viendront donc grossir les rangs des aînés en situation de pauvreté.

² Pour le détail des modes de calculs de ces deux indicateurs, voir la publication de Statistique Canada : *Les lignes de faible revenu : leur signification et leur calcul*, juillet 2016, (<http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/75f0002m2016002-fra.pdf>, consulté le 6 septembre 2016).

cherche plutôt à identifier les ménages qui « vivent un stress important » en lien avec la faiblesse de leurs revenus. Le SFR est établi sur la base d'un panier de consommation d'un ensemble de biens de base (l'alimentation, le logement et l'habillement). Il est donc revu régulièrement par Statistique Canada pour refléter l'évolution des prix du marché (mais pas la composition du panier de consommation sur lequel le SFR repose). La plus récente révision date de 1992. Le SFR est modulé en fonction de la taille des ménages et de leur lieu de résidence (selon un gradient urbain-rural).

La MFR est apparue plus récemment. Elle se fixe à 50 % du revenu médian de l'ensemble des ménages; un ménage gagnant moins que ce seuil est considéré comme à faible revenu. Pour tenir compte de la taille variable des ménages, le calcul s'opère sur la base d'un revenu normalisé (la normalisation tient compte de la taille et de la composition des ménages). La MFR a été définie pour la première fois dans les années 1990. Comme il s'agit d'un outil utilisé principalement pour les comparaisons internationales, elle est seulement calculée à l'échelle du pays.

Les deux outils ont leurs forces et leurs faiblesses. La dernière mise à jour du SFR date d'il y a plus de 20 ans et ne reflète plus les structures de consommation actuelles des ménages. La MFR ne souffre pas de cette limite, puisqu'elle est mise à jour annuellement. Il est aussi bon de noter que les revenus des ménages ont tendance à augmenter à un rythme supérieur à l'inflation sur longue période. La différence entre les deux mesures et cette évolution des revenus expliquent pourquoi la pauvreté se serait réduite dans le courant des dernières années lorsque l'on utilise le SFR et qu'elle aurait par contre augmenté selon la MFR (Shillington 2016). La principale limite de la MFR est qu'elle est seulement mesurée à l'échelle nationale. Elle ne prend donc pas en compte les variations de niveau de vie qui existent entre les provinces et régions du pays. Il est donc possible qu'elle surestime ou sous-estime le nombre de ménages qui se situent sous son seuil.

Comme on vient de le voir, il n'existe pas de mesure parfaite de la pauvreté et le choix opéré entre le SFR et la MFR entraîne des effets sur l'interprétation qui peut être faite du phénomène. Dans la présente étude, et celles menées sur les travailleurs pauvres à Toronto et Vancouver, le choix s'est porté sur la MFR (Ivanova 2016; Stapleton, Murphy et Xing 2012). Le principal argument en sa faveur est sa mise à jour annuelle. Un autre élément qui plaide en faveur de son utilisation est qu'elle suit l'évolution de l'ensemble des revenus des ménages et fournit donc un aperçu plus précis du niveau de vie moyen de l'ensemble des Canadiens, lesquels n'utilisent plus leurs revenus pour seulement consommer des biens de première nécessité. En un mot, elle reflète mieux le pouvoir d'achat relatif des ménages et leur capacité à subvenir à un ensemble élargi de besoins.

La situation des travailleurs pauvres dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal

La période 2001-2006 : une forte croissance du travail pauvre malgré l'embellie économique

Les données de recensement de 2001 et 2006 indiquent que le nombre des travailleurs pauvres a augmenté de 90 550 à 109 545 dans la RMR de Montréal, soit une hausse de 21 %. Dans le même temps, le nombre de travailleurs augmentait de 5,1 % et celui de la population âgée de 18 à 64 ans de 1,7 % (voir tableau 1)³.

Tableau 1. Évolution du travail pauvre dans la RMR de Montréal entre 2001 et 2006

Populations	2001	2006	Différence	Tx. de croissance (%)
Population âgée de 18 à 64 ans	1 664 130	1 692 325	28 195	1,7
Travailleurs (pop. en emploi)	1 252 415	1 315 765	63 350	5,1
Travailleurs pauvres	90 550	109 545	18 995	21,0
Non-travailleurs pauvres	197 850	176 855	-20 995	-10,6
Personnes pauvres (trav. et non-trav.)	288 405	286 395	-2010	-0,7

Note : la population âgée de 18 à 64 ans n'inclut pas les étudiants ni les personnes qui ne vivent pas sur une base autonome (voir la section méthodologique du rapport); estimation basée sur les revenus avant impôt de 2000 et 2005.

Source : Statistique Canada, recensements de 2001 et 2006, commande spéciale PRQT.

Le travail pauvre s'est donc accru de manière significative et à un rythme quatre fois plus rapide que l'emploi total, alors que Montréal connaissait une période plutôt prospère en termes de croissance économique. Le taux de travailleurs pauvres, soit le rapport entre les travailleurs pauvres et le nombre total de travailleurs, se fixe ainsi en 2006 à 8,2 %, alors qu'il était de 7,2 % en 2001.

Un autre élément à prendre en compte est la réduction (modeste) de la pauvreté dans son ensemble. Cette réduction est due en totalité à la baisse du nombre des personnes pauvres

³ Les chiffres présentés dans les tableaux sont des estimations produites à partir du formulaire long du recensement en 2001 et 2006. Il est utile de rappeler que ce formulaire du recensement est seulement envoyé à un ménage canadien sur cinq. Pour 2006 et 2012, nous disposons aussi de données provenant de l'Agence du revenu du Canada. Elles proviennent des déclarations fiscales. Elles sont compilées par Statistique Canada et rendues disponibles par l'entremise d'un fichier (le fichier T1FF). Là aussi, il s'agit d'estimations, puisqu'elle offre une couverture partielle de la population canadienne.

sans emploi (non-travailleurs pauvres); elles passent de 197 850 à 176 855, soit une baisse de plus de 10 % entre 2001 et 2006.

De ce fait, les travailleurs pauvres représentent une proportion accrue de la pauvreté. S'ils comptent pour 31 % du total des personnes pauvres en 2001, cette proportion monte à 38 % en 2006. Près de 4 personnes pauvres sur 10 occupent ainsi un emploi dans la région de Montréal.

Ces tendances indiquent que si, pour une part accrue de travailleurs, obtenir un emploi n'est pas une garantie contre la pauvreté, la pauvreté change aussi de visage, avec une proportion accrue de personnes pauvres qui occupent un emploi.

La période 2006-2012 : une croissance modérée du travail pauvre malgré la crise économique

Les données compilées par Statistique Canada à partir des informations transmises par l'Agence du revenu du Canada et qui portent sur les revenus déclarés par les contribuables canadiens montrent les mêmes tendances, bien qu'atténuées, pour la période 2006-2012⁴.

Entre 2006 et 2012, une période marquée par une forte récession économique, l'emploi ou le nombre total de travailleurs a crû d'un peu plus de 5 %, soit au même rythme que durant la période précédente (voir tableau 2). Le travail pauvre a crû sur la même période de 7,1 %, le nombre de travailleurs pauvres passant de 116 820 travailleurs en 2006 à 125 820 en 2012 (les écarts d'estimation observés entre les données de recensement et celles de l'Agence du revenu du Canada pour 2006 sont dus aux modes différents de constitution de ces données – voir la note 3 en bas de page). Le taux de travailleurs pauvre passe ainsi de 8,2 % en 2006 à 8,4 % en 2012. Enfin, la population pauvre sans emploi a encore diminué, d'un et demi pourcent, ce qui donne au total une augmentation de la pauvreté de 1,5 %; notons d'ailleurs que tout au long des deux périodes d'observation, le taux de pauvreté au sein de la population âgée de 18 à 64 ans est resté stable autour des 18 %.

⁴ Les documents techniques liés aux fichiers de données indiquent qu'ils couvraient les trois quarts de la population canadienne en 2006 et que ce taux s'est progressivement accru pour atteindre une couverture de 95 % en 2012, les estimations pour le début de la période sont donc à interpréter avec précaution; elles sont de plus obtenues en utilisant le revenu après impôt, ce qui rend impossible toute comparaison avec les données du recensement de 2001, qui ne fournissent des informations que sur les revenus avant impôt.

Tableau 2. Évolution du travail pauvre dans la RMR de Montréal entre 2006 et 2012

Populations et taux	2006	2012	Tx. de croissance (%)
Population (18-64 ans)	1 888 750	1 945 270	3,0
Travailleurs pauvres	116 820	125 820	7,7
Non-travailleurs pauvres	237 570	234 060	-1,5
Non-travailleurs non pauvres	226 890	213 810	-5,8
Travailleurs non pauvres	1 307 470	1 371 590	4,9
Travailleurs (total)	1 424 290	1 497 410	5,1
Taux de travailleurs pauvres	8,2	8,4	-
Taux de pauvreté	18,8	18,5	-

Note : les estimations du travail pauvre sont produites à partir des revenus après impôt de 2005 et 2011.

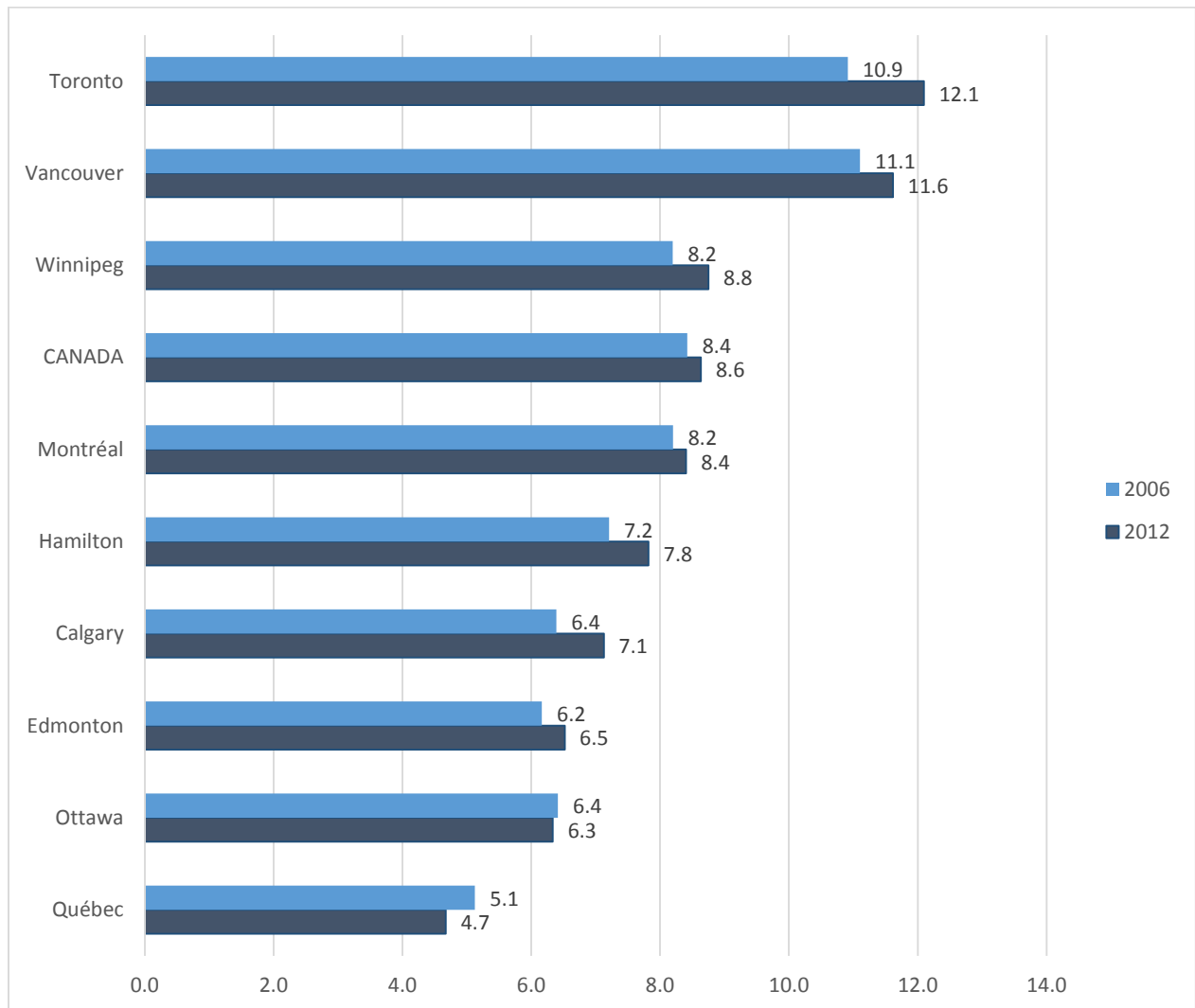
Source : Agence du revenu du Canada, fichier T1FFF, Statistique Canada, commande spéciale PRQT.

Selon les données de l'Agence du revenu du Canada, la proportion des travailleurs au sein de la population pauvre s'est accrue entre 2006 et 2012, puisqu'elle passe de 33 % à 35%. Cet accroissement apparaît cependant moins prononcé que celui observé durant la période précédente et à l'aide des données de recensement (ces dernières étant *a priori* plus précises).

Au vu des résultats précédents et nonobstant leur imprécision plus grande comparativement aux résultats de la période précédente découlant des recensements, il semblerait que Montréal n'a pas si mal résisté à la récession économique s'étirant entre 2007 et 2009; un effet sans doute de la diversification croissante de son économie. Elle se classe ainsi en quatrième position parmi les principales régions métropolitaines du pays en ce qui a trait au taux de travailleurs pauvres, et l'évolution de ce taux aura été modeste entre 2006 et 2012 en comparaison à celle de Toronto ou Vancouver (voir figure 1).

Comme dans les deux autres métropoles canadiennes, le travail pauvre est inégalement réparti à l'intérieur de la RMR de Montréal. Un point qui sera abordé plus loin dans le rapport.

Figure 1. Évolution du taux de travailleurs pauvres dans les métropoles canadiennes



Note : les estimations du travail pauvre sont produites à partir des revenus après impôt de 2005 et 2011; Ottawa ne couvre que la partie ontarienne de la RMR Ottawa/Gatineau; la figure fournit les données pour les neuf plus grandes RMR du pays.

Source : Agence du revenu du Canada, fichier T1FFF, Statistique Canada, commande spéciale PRQT.

Des écarts de revenu en croissance entre les travailleurs pauvres et non pauvres

Les revenus des travailleurs pauvres ont aussi évolué à l'échelle de la RMR de Montréal :

- en 2000 (les revenus collectés par le recensement sont ceux de l'année qui le précède), le revenu individuel moyen avant impôt des travailleurs pauvres était de 14 165 \$ contre 43 719 \$ pour les travailleurs non pauvres;
- en 2005, ce revenu (exprimé en dollars constants de 2000 pour tenir compte de l'inflation) se fixait à 14 407 \$ (soit en hausse de 1,7 %) contre 45 629 \$ pour les travailleurs non pauvres (soit en hausse de 5,7 %).

Ces premières données indiquent que l'écart s'est creusé entre les travailleurs pauvres et non pauvres en termes de revenus, ceux des premiers augmentant seulement modestement, alors que ceux des seconds connaissent une augmentation plus significative.

L'écart entre les travailleurs pauvres et non pauvres se creuse aussi lorsque les revenus des ménages sont pris en compte. En 2005, le revenu annuel moyen avant impôt des ménages de travailleurs pauvres est de 19 907 \$ (en dollars constants de 2000) et de 82 106 \$ pour les non-pauvres. Si le revenu moyen individuel des travailleurs pauvres représente un tiers de celui des travailleurs non pauvres, le même ratio chute à un quart dans le cas des ménages. Cette variation des inégalités est due en partie à la propension qu'ont les individus à former des couples au sein de leur propre couche sociale (même s'il peut arriver qu'un des deux partenaires finisse par occuper un emploi générant un revenu élevé, alors que l'autre en occupe un d'appoint). L'accroissement du nombre des couples dont les deux conjoints travaillent constitue d'ailleurs un des facteurs entraînant l'augmentation des inégalités de revenu⁵.

Les données de recensement de 2006 et celles provenant de l'Agence du revenu du Canada pour 2005 et 2011 offrent enfin la possibilité de distinguer entre les revenus avant et après impôt. C'est une information intéressante à prendre en considération. En effet, un système d'imposition et de transferts peut favoriser, dans une certaine mesure, une meilleure distribution des revenus entre les hauts et les bas salaires.

La comparaison de l'écart de revenu entre les travailleurs pauvres et non pauvres en 2006, et à partir des données de recensement, montre plutôt l'effet inverse. Si le revenu individuel moyen des travailleurs pauvres avant impôt représente 32,4 % de celui des travailleurs non pauvres, ce ratio diminue à 30,2 % lorsque les revenus après impôt sont pris en compte (la même réduction de deux points de pourcentage est observée dans le cas des ménages : le ratio passe de 24,3 % à 22,2 %).

Les données de l'Agence du revenu du Canada pour 2011 modifient quelque peu le portrait qui vient d'être tracé. Si l'écart entre le revenu moyen individuel avant impôt des travailleurs pauvres et celui des travailleurs non pauvres continue à se creuser, le premier se fixant à 16 950 \$ (en dollars courants) et le second à 61 310 \$ (soit un ratio entre le premier et le second de 27,6 %), il se réduit une fois pris en considération les revenus après impôt. Le revenu individuel moyen après impôt se fixe en effet à 15 950 \$ pour les travailleurs pauvres et à 48 630 \$ pour les travailleurs non pauvres (le ratio entre le premier et le second est alors de 32,8 %). Ce sont donc les politiques publiques, en grande partie des dispositions fiscales et des transferts gouvernementaux, qui ont amorti les inégalités qui ont continué à se creuser entre 2005 et 2011, entre autres, en raison de la crise économique, laquelle a sans doute causé plus de tort aux petits salariés qu'aux grands.

⁵ Un phénomène déjà noté pour Montréal dès la fin des années 1990 (Rose et Villeneuve 1998).

Quelles sont les catégories de personnes les plus exposées au travail pauvre?

Il est clair que la répartition des travailleurs pauvres selon différentes catégories suit la distribution de leur poids relatif dans la population totale et en emploi. Ainsi, les femmes et les hommes constituent à parts égales la population des travailleurs pauvres, les personnes non-immigrantes, celles n'appartenant pas à une minorité visible ou les personnes en couple en représentent une large proportion. Dans tout cela, rien d'étonnant en raison de leurs poids démographique.

Il est dès lors plus judicieux de s'intéresser aux taux de travailleurs pauvres à l'intérieur de chaque catégorie pour identifier si les personnes y appartenant sont surexposées au phénomène. Autrement dit, le fait pour une personne d'appartenir à l'une ou l'autre catégorie induit-il un risque plus élevé d'être en situation de travail pauvre.

La figure 2 ci-dessous présente le taux de travailleurs pauvres pour différentes catégories sociodémographiques à l'échelle de la RMR de Montréal, pour laquelle, le taux global de travailleurs pauvres se fixait à 7,2 % en 2001 et à 8,2 % en 2006. Les constats suivants peuvent être tirés de sa lecture :

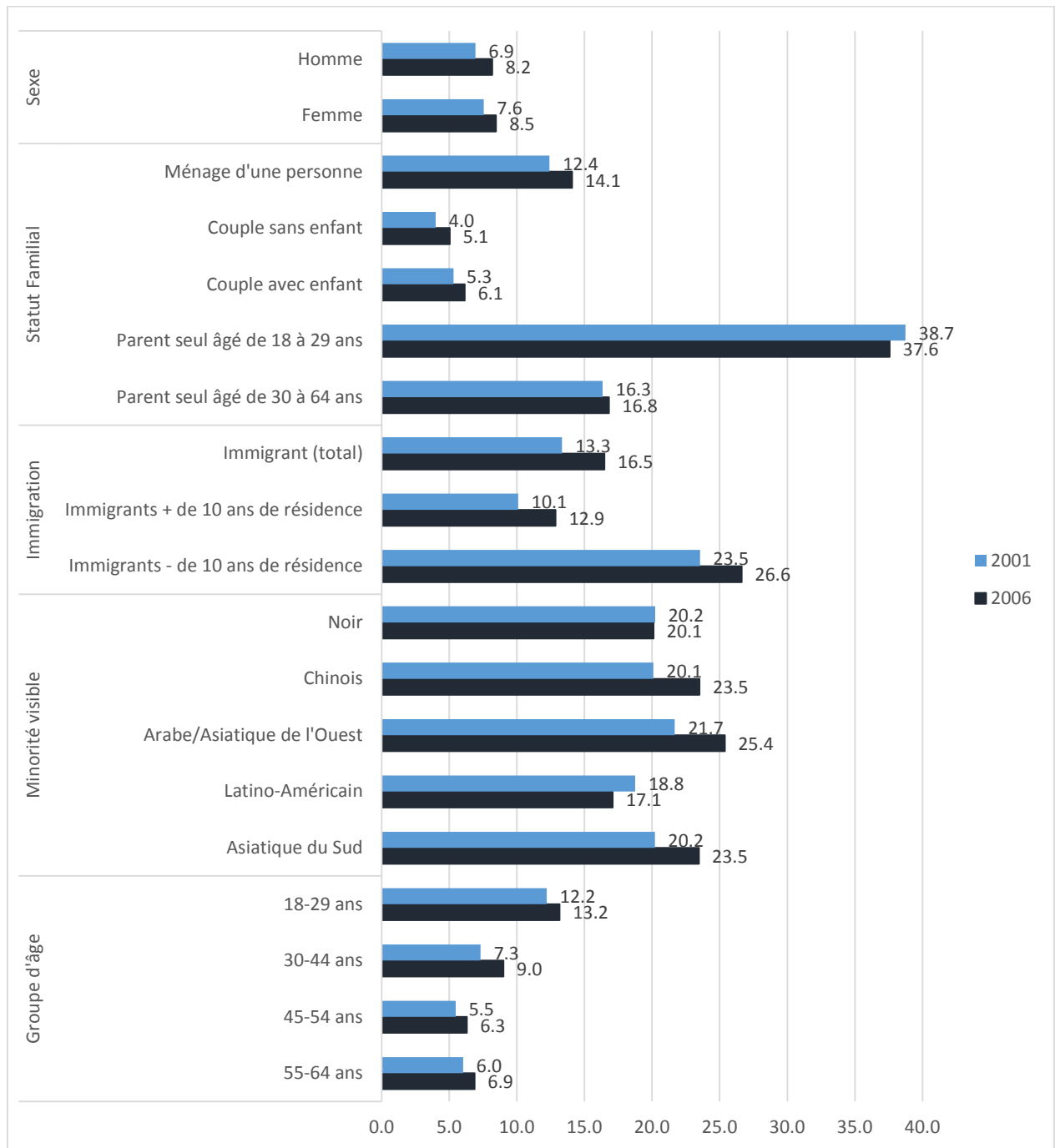
- les hommes et les femmes ont des taux de travailleurs pauvres qui se rapprochent entre 2001 et 2006; les hommes enregistrant une augmentation plus forte du leur;
- les parents seuls âgés de moins de 30 ans constituent le groupe le plus à risque d'être en situation de travail pauvre (37,6 %), devant les parents seuls plus âgés (16,8 %) et les personnes seules (14,1 %); les couples, qu'ils soient avec ou sans enfants, ont des taux faibles (6 % ou moins);
- lorsque l'on additionne les différentes situations familiales comportant des enfants, il apparaît que plus de la moitié des travailleurs pauvres ont des enfants à charge;
- les immigrants constituent un autre groupe à risque, surtout les immigrants récents, dont plus d'un sur quatre (26,6 %) est un travailleur pauvre en 2006; dans l'ensemble, il est bon de noter que les immigrants absorbent à eux seuls les trois quarts de l'augmentation du nombre des travailleurs pauvres entre 2001 et 2006;
- il en va de même pour les groupes de minorité visible, dont une personne sur cinq est un travailleur pauvre;
- les travailleurs jeunes sont les plus concernés par le travail pauvre, mais ce sont surtout les travailleurs plus âgés qui enregistrent les augmentations les plus significatives du taux de travailleurs pauvres.

Ces différentes observations montrent bien que le travail pauvre concerne en premier lieu des personnes qui, pour différentes raisons, connaissent une insertion plus difficile en emploi, que ce soit en raison de leur emploi du temps (la conciliation travail-famille pour

les parents seuls), de leur parcours de vie (les immigrants qui éprouvent des difficultés à faire reconnaître leurs compétences sur le marché du travail local), ou de leurs caractéristiques personnelles (les personnes qui vivent des préjugés ou de la discrimination en raison de leur origine ethnique ou de leur âge).

Elles indiquent aussi que le taux de travail pauvre a augmenté entre 2001 et 2006 pour toutes les catégories observées, à quelques rares exceptions. Le travail pauvre concerne donc un large ensemble de catégories de travailleurs, ce qui en fait un phénomène global et non spécifique à l'un ou l'autre groupe.

Figure 2. Évolution du taux de travailleurs pauvres au sein de différentes catégories sociodémographiques



Note : les estimations du travail pauvre sont produites à partir des revenus avant impôt de 2000 et 2005.

Source : Statistique Canada, recensements de 2001 et 2006, commande spéciale PRQT.

Le taux de travailleurs pauvres peut aussi être décliné pour différentes catégories liées au marché du travail, voir la figure 3 ci-dessous. Le graphique permet de tirer plusieurs constats.

La détention d'un titre scolaire protège du risque d'être un travailleur pauvre; la différence se marque surtout entre les personnes détenant un diplôme de l'enseignement supérieur et les autres; le taux de travail pauvre a significativement augmenté pour les différents niveaux d'éducation, sauf pour les détenteurs d'un diplôme supérieur non universitaire, alors que ce sont les universitaires qui enregistrent la hausse la plus importante;

Parmi les professions, ce sont les personnes pour lesquelles l'information est manquante qui présentent le taux le plus élevé, un phénomène qui s'observe aussi pour le temps de travail; le second secteur où le taux de travailleurs pauvres est le plus élevé est le secteur primaire; il précède celui de la vente et des services⁶, suivi par les arts, la culture, le sport et les loisirs, celui de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique arrivant en cinquième position;

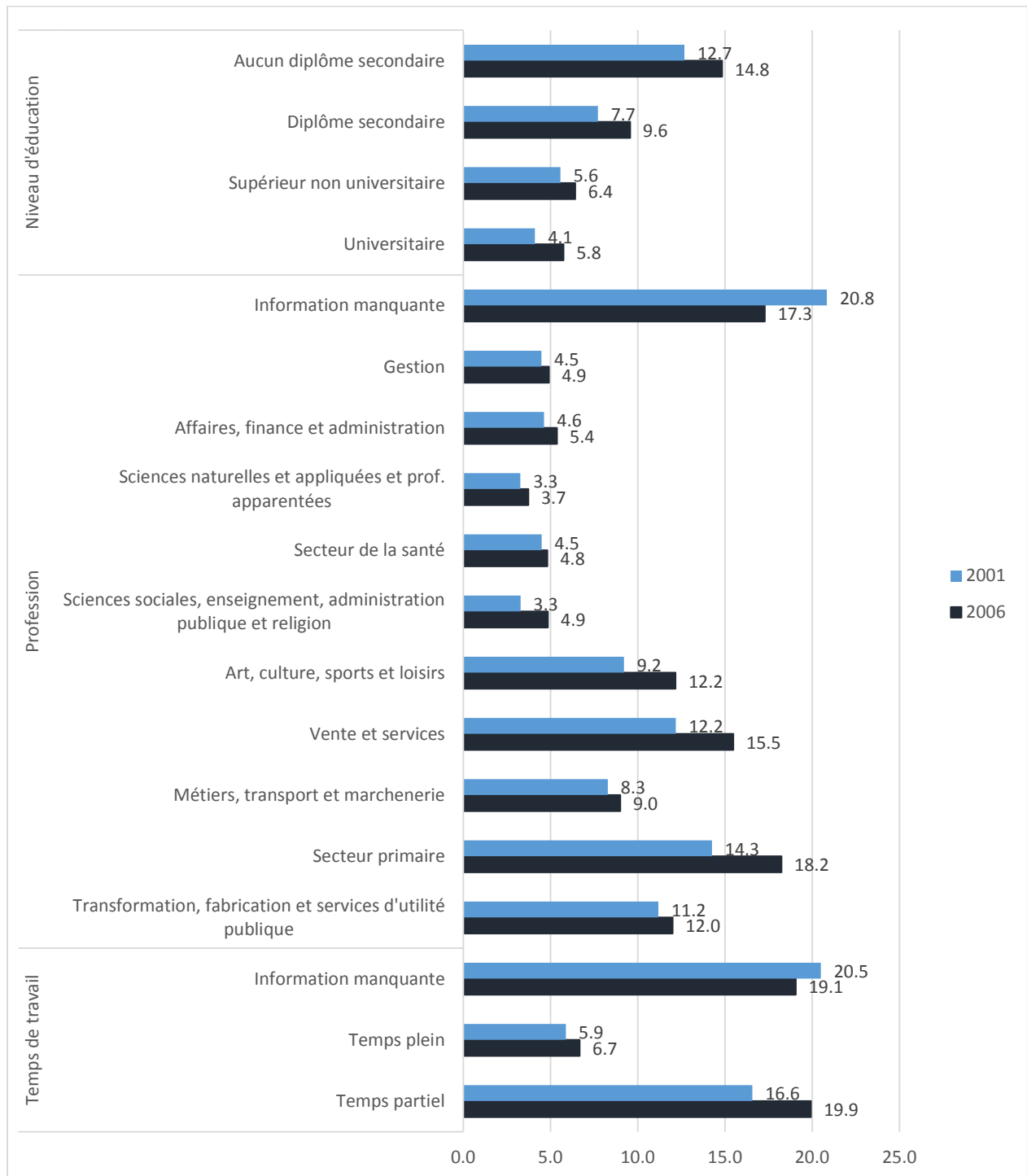
Toutes les professions enregistrent un accroissement de leur taux de travailleurs pauvres, la seule catégorie qui échappe à cette tendance étant celle rassemblant les personnes pour lesquelles l'information est manquante;

Enfin, travailler à temps partiel est un facteur accroissant les risques de travail pauvre, une personne sur cinq dans cette catégorie occupe un emploi mal rémunéré contre environ 7 % pour les personnes travaillant à temps plein.

Ces observations renforcent l'idée que le travail pauvre est un phénomène global, qui concerne un large éventail de professions et de secteurs d'activité, y compris celles et ceux qui sont censés offrir des hauts revenus (la gestion, l'administration, la finance, etc.). Elles mettent aussi en évidence une certaine dégradation des conditions d'emploi dans des secteurs plus anciens de l'économie, comme les secteurs industriels. Les transformations survenues dans le commerce international, avec sa libéralisation croissante, exposent une partie de ceux-ci à une concurrence accrue, ce qui contribue à des destructions d'emplois et à une augmentation simultanée du travail pauvre. C'est ce qui est arrivé à Montréal entre 2001 et 2006, avec la fin des tarifs douaniers appliqués au secteur du textile et de l'habillement (premier secteur industriel de la métropole en termes de main-d'œuvre). Enfin, l'insuffisance des heures de travail auxquelles peut avoir accès une partie des travailleurs accroît le risque de se retrouver en situation de travail pauvre. La création d'emplois à plein temps et de bonne qualité constitue donc un enjeu majeur pour inverser la tendance observée à un accroissement global des emplois mal rémunérés sur le marché du travail.

⁶ Il est bon de noter qu'en raison de son poids dans la structure d'emploi de la RMR de Montréal, ce secteur fournit, à lui seul, plus d'un tiers de tous les emplois mal rémunérés. Un phénomène également observé à Toronto (Stapleton, Murphy et Xing 2012).

Figure 3. Évolution du taux de travailleurs pauvres au sein de différentes catégories liées au marché du travail



Note : les estimations du travail pauvre sont produites à partir des revenus avant impôt de 2000 et 2005.

Source : Statistique Canada, recensements de 2001 et 2006, commande spéciale PRQT.

Le travail pauvre : un phénomène inégalement réparti à l'échelle de la RMR de Montréal

Le phénomène du travail pauvre est inégalement réparti dans la RMR de Montréal. Comme le montrent les chiffres du tableau 3, l'île de Montréal concentre près de 64 % du total des travailleurs pauvres et présente le taux de travailleurs pauvres le plus élevé : 9,5 % en 2001 et 11,5 % en 2006. Les deux autres espaces où le taux de travailleurs pauvres est plus élevé sont Laval et l'agglomération de Longueuil, suivis par les deux couronnes (Nord et Sud).

Tableau 3. Répartition de la population des travailleurs pauvres et des travailleurs à l'échelle des principales zones de la RMR de Montréal

2001	Trav. pauvres	Travailleurs	Tx. trav. pauvres	% de trav. Pauvres (RMR = 100 %)
RMR de Montréal	90 555	1 252 425	7,2	100,0
Île de Montréal	57 560	605 500	9,5	63,6
Laval (Ville de)	6610	129 830	5,1	7,3
Agglomération de Longueuil	8305	142 565	5,8	9,2
Total - SDR de la Couronne sud de la RMR (sans Longueuil)	14 900	303 695	4,9	16,5
Total - SDR de la Couronne nord de la RMR	11 485	213 405	5,4	12,7
2006	Trav. pauvres	Travailleurs	Tx. trav. pauvres	% de trav. Pauvres (RMR = 100 %)
RMR de Montréal	109 540	1 315 765	8,3	100,0
Île de Montréal	70 420	612 310	11,5	64,3
Laval (Ville de)	9015	137 070	6,6	8,2
Agglomération de Longueuil	9805	145 410	6,7	9,0
Total - SDR de la Couronne sud de la RMR (sans Longueuil)	17 770	327 465	5,4	16,2
Total - SDR de la Couronne nord de la RMR	12 330	238 915	5,2	11,3

Note : les estimations du travail pauvre sont produites à partir des revenus avant impôt de 2000 et 2005.

Source : Statistique Canada, recensements de 2001 et 2006, commande spéciale PRQT.

Sur l'île de Montréal, la répartition est inégale entre les différentes villes. La Ville de Montréal concentre à elle seule 60 % du total des travailleurs pauvres de l'ensemble de la RMR, ce qui représente 94 % des travailleurs pauvres de l'île.

Cette distribution inégale s'explique en partie par la composition relative des populations des différentes grandes entités géographiques composant la RMR. Les groupes les plus touchés par le travail pauvre se retrouvent surreprésentés au centre. C'est le cas pour les

immigrants, les personnes appartenant à une minorité visible, les personnes vivant seules, les familles monoparentales ou les jeunes âgés entre 18 et 30 ans.

Cette distribution reflète aussi des compositions variables sur les plans de l'emploi et du tissu industriel d'un espace à l'autre. L'île de Montréal concentre encore une partie relativement importante des industries les plus intensives en main-d'œuvre, les secteurs de l'habillement et du textile au sein du pôle d'emploi Chabanel-Marché-Central ou de l'alimentation et des boissons dans l'Est de l'île de Montréal. Il en va de même pour plusieurs activités du secteur primaire (raffineries). À l'inverse, plusieurs secteurs de haute technologie se sont développés plutôt en banlieue, autour de pôles d'activité conçus pour les attirer (sans toutefois que les résultats soient toujours à la hauteur des attentes). Il en va ainsi, par exemple, de la pharmacologie et de la bio-ingénierie à Laval ou d'une partie du secteur aéronautique sur la Rive-Sud (production de moteurs d'avion) et la Couronne Nord (Bell hélicoptère, par exemple).

D'autres secteurs d'activité sont par contre dispersés dans l'espace. Il en va ainsi du secteur de la vente et des services, qui regroupe plus du tiers des travailleurs pauvres de la RMR. Ces activités se retrouvent dans tous les grands sous-secteurs de la RMR, de la Couronne Nord à la Rive-Sud, entre autres, en raison du développement de centres d'achat et de méga centres d'achat (communément appelés *power centers*) en banlieue (le Dix/Trente, par exemple) et sur l'île de Montréal (le Marché central ou les Galeries d'Anjou).

Les commerces et autres services à la personne, comme la restauration, se localisent enfin aussi en grand nombre dans le centre-ville. On y retrouve par ailleurs les emplois qualifiés des services supérieurs, ceux destinés aux entreprises ou aux particuliers, que ce soit les banques, les grands hôpitaux ou les services juridiques. Le centre-ville apparaît de la sorte comme un espace contrasté puisqu'il concentre à la fois des emplois hautement qualifiés et bien rémunérés et d'autres qui le sont nettement moins. Cette dernière catégorie n'est pas uniquement composée de personnes faiblement qualifiées et occupant des emplois précaires et mal rémunérés de l'industrie et des services (les travailleurs du secteur de la restauration rapide, par exemple), puisqu'on y retrouve aussi des universitaires immigrants en situation de surqualification ou des personnes détenant un diplôme d'études supérieures les destinant aux professions des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion. Des catégories qui, nous l'avons vu, ont enregistré une hausse du nombre de leurs travailleurs pauvres⁷.

Pour illustrer cette inégale répartition, la figure 4 présente la carte reprenant le taux de travailleurs pauvres pour les villes et municipalités de la RMR en 2012. Les estimations sont réalisées à partir du fichier de données de l'Agence du revenu du Canada sur base des déclarations fiscales complétées. Elles portent sur les revenus après impôt de 2011. D'après ces données, le nombre total des travailleurs pauvres se fixait à 125 820, alors

⁷ Le rapport complet étudie plus en détail les différents processus qui peuvent mener au travail pauvre.

que les travailleurs étaient au nombre de 1 497 410⁸. Le taux de travailleurs pauvre se fixait ainsi à 8,4 % pour l'ensemble de la RMR.

La carte est suivie d'un tableau qui présente, pour chaque ville ou municipalité, la population en emploi et celle des travailleurs pauvres. Ces chiffres sont intéressants parce qu'ils fournissent une idée du volume des travailleurs pauvres résidant sur chaque territoire. Dans la première colonne du tableau apparaît un numéro d'identification qui permet de localiser chaque ville ou municipalité sur la carte.

⁸ Rappelons que ces chiffres sont des estimations. Il est donc utile de les interpréter avant tout comme un ordre de grandeur et non être pris pour un dénombrement exact.

Figure 4. Taux de travail pauvre à l'échelle de la RMR en 2012, villes et municipalités

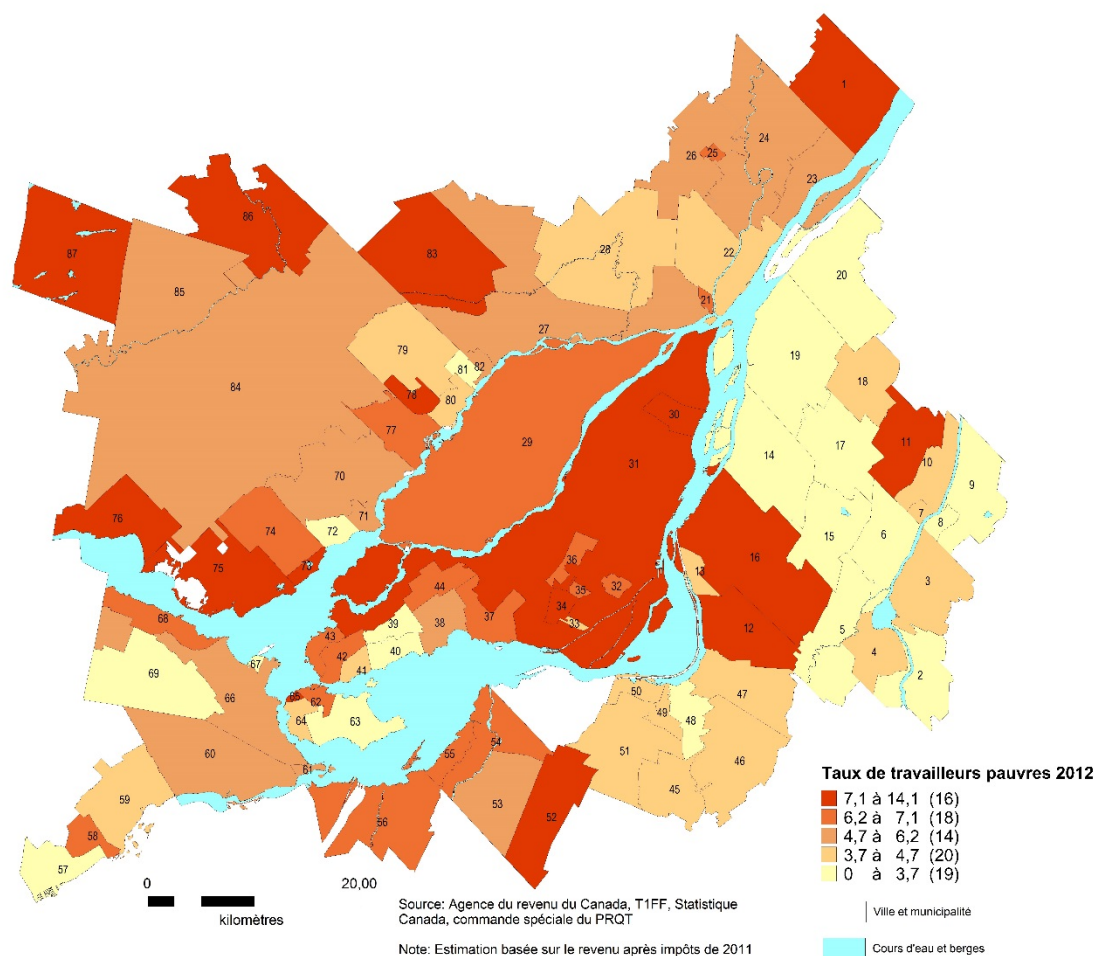


Tableau 4. Liste des villes et municipalités de la RMR de Montréal : travailleurs pauvres, personnes en emploi et taux de travailleurs pauvres en 2012

Numéro	Nom	Trav. pauvres	Travailleurs	Tx. de trav. pauvres
1	Lavaltrie	440	5920	7,4
2	Richelieu	80	2170	3,7
3	Saint-Mathias-sur-Richelieu	90	1950	4,6
4	Chambly	530	12700	4,2
5	Carignan	120	3670	3,3
6	Saint-Basile-le-Grand	220	7730	2,8

7	McMasterville	110	2490	4,4
8	Otterburn Park	130	3750	3,5
9	Mont-Saint-Hilaire	260	7750	3,4
10	Beloeil	400	9810	4,1
11	Saint-Mathieu-de-Beloeil	60	750	8,0
12	Brossard	2500	31040	8,1
13	Saint-Lambert	350	7500	4,7
14	Boucherville	470	16660	2,8
15	Saint-Bruno-de-Montarville	300	10050	3,0
16	Longueuil	6960	92790	7,5
17	Sainte-Julie	340	13230	2,6
18	Saint-Amable	210	5320	3,9
19	Varennes	290	9670	3,0
20	Verchères	90	2480	3,6
21	Charlemagne	160	2490	6,4
22	Repentigny	1570	35600	4,4
23	Saint-Sulpice	90	1610	5,6
24	L'Assomption	520	9350	5,6
25	L'épiphanie	150	2230	6,7
26	L'épiphanie	80	1410	5,7
27	Terrebonne	2350	48460	4,8
28	Mascouche	910	20220	4,5
29	Laval	11300	161440	7,0
30	Montréal-Est	140	1490	9,4
31	Montréal	73070	591540	12,4
32	Westmount	420	5940	7,1
33	Montréal-Ouest	80	1870	4,3
34	Côte-Saint-Luc	1130	9090	12,4
35	Hampstead	160	2360	6,8
36	Mont-Royal	460	6740	6,8
37	Dorval	500	7170	7,0
38	Pointe-Claire	630	11140	5,7
39	Kirkland	290	7990	3,6
40	Beaconsfield	240	6910	3,5
41	Baie-D'Urfé	50	1110	4,5
42	Sainte-Anne-de-Bellevue	130	1900	6,8
43	Senneville	20	310	6,5
44	Dollard-Des Ormeaux	1240	17630	7,0
45	Saint-Mathieu	40	950	4,2
46	Saint-Philippe	110	2700	4,1
47	La Prairie	450	10340	4,4
48	Candiac	260	9130	2,8
49	Delson	150	3420	4,4
50	Sainte-Catherine	340	7830	4,3
51	Saint-Constant	550	11800	4,7
52	Saint-Isidore	150	1210	12,4
53	Mercier	290	5470	5,3
54	Châteauguay	1160	18030	6,4
55	Léry	60	920	6,5
56	Beauharnois	350	4970	7,0
57	Saint-Zotique	110	3170	3,5
58	Les Coteaux	150	2240	6,7
59	Coteau-du-Lac	140	3040	4,6
60	Les Cèdres	160	3080	5,2

61	Pointe-des-Cascades	30	580	5,2
62	L'île-Perrot	280	4300	6,5
63	Notre-Dame-de-l'île-Perrot	150	4730	3,2
64	Pincourt	270	6250	4,3
65	Terrasse-Vaudreuil	60	830	7,2
66	Vaudreuil-Dorion	810	16480	4,9
67	Vaudreuil-sur-le-Lac	0	0	0,0
68	Hudson	110	1740	6,3
69	Saint-Lazare	310	8500	3,6
70	Saint-Eustache	1110	18490	6,0
71	Deux-Montagnes	420	7560	5,6
72	Sainte-Marthe-sur-le-Lac	230	7630	3,0
73	Pointe-Calumet	210	2800	7,5
74	Saint-Joseph-du-Lac	190	2920	6,5
75	Oka	240	1710	14,0
76	Saint-Placide	50	660	7,6
77	Boisbriand	760	11890	6,4
78	Sainte-Thérèse	870	10080	8,6
79	Blainville	920	23760	3,9
80	Rosemère	250	5690	4,4
81	Lorraine	100	3810	2,6
82	Bois-des-Filion	260	4220	6,2
83	Sainte-Anne-des-Plaines	440	5850	7,5
84	Mirabel	1130	20760	5,4
85	Saint-Colomban	340	6810	5,0
86	Saint-Jérôme	2130	27030	7,9
87	Gore	50	550	9,1

Note : les estimations du travail pauvre sont produites à partir des revenus après impôt de 2011; des villes et municipalités sont manquantes en raison de l'absence de données pour les petites zones géographiques en termes de population.

Source : Agence du revenu du Canada, fichier T1FF, Statistique Canada, commande spéciale PRQT.

Le travail pauvre à l'échelle des quartiers : des variations intra-urbaines significatives

Si les travailleurs pauvres sont inégalement répartis à l'échelle des villes et des municipalités, ils le sont encore plus à l'échelle des quartiers.

Pour illustrer ce phénomène, la figure 5 présente la carte du taux de travailleurs pauvres à l'échelle des quartiers sociologiques de l'île de Montréal, de Laval et de l'agglomération de Longueuil. Les données sont celles du recensement de 2006. Elles ont été préférées à celles de 2012 en raison de leur plus grande fiabilité à cette échelle. Ce découpage est en outre utilisé par Centraide du Grand Montréal, partenaire principal de la recherche, afin de planifier ses activités. Ces unités territoriales recoupent les territoires des tables de quartier qui s'appuient sur la composition de la population et les actions communautaires et publiques qui s'y déroulent.

La carte montre bien que le taux de travailleurs pauvres varie de manière significative d'un quartier à l'autre, ce qui est également illustré par le tableau 5. Pour chaque quartier, le tableau reprend le nombre de travailleurs pauvres, le volume d'emploi (nombre total de travailleurs) et le taux de travailleurs pauvres. Enfin, les quartiers sont classés en ordre décroissant en fonction de ce taux.

Parc-Extension est le quartier qui présente le taux de travailleurs pauvres le plus élevé de la RMR; il s'y fixe à plus de 30 %. Il fait partie d'un ensemble de quartiers caractérisé par la pauvreté et la défavorisation sociale. Ce groupe compte, entre autres, les quartiers Côte-des-Neiges, le Centre-ville, le Centre-Sud et Hochelaga-Maisonneuve, Saint-Michel et Montréal-Nord et, finalement, Bordeaux-Cartierville et Saint-Laurent. Il est aussi bon de noter que le phénomène se diffuse aussi à des quartiers centraux et de banlieue *a priori* moins associés à la pauvreté, comme le Plateau Mont-Royal, La Petite-Patrie, Villeray, LaSalle ou le Vieux-Longueuil. Nous reviendrons dans un instant sur ce phénomène de diffusion.

Cette géographie du travail pauvre suit de près celle de la défavorisation sociale et il n'est pas difficile de l'associer aux autres facteurs qui la déterminent, comme la présence en grand nombre d'immigrants et de minorités visibles, de parents seuls, de personnes peu diplômées ou vivant seules. Des analyses présentées dans le rapport complet permettent de confirmer ces interprétations et d'identifier la monoparentalité et l'immigration comme les deux principaux facteurs associés à la concentration des travailleurs pauvres dans l'espace.

Ces observations prêtent à réfléchir. Elles montrent que les quartiers défavorisés sont non seulement peuplés par des personnes pauvres sans emploi, mais aussi, et de manière

croissante, par une population de travailleurs pauvres. Ainsi, le taux de corrélation entre le taux de travailleurs pauvres et le taux de pauvreté totale avoisine, aussi bien en 2006 qu'en 2012, les 95 %, ce qui constitue une association très forte des deux phénomènes dans l'espace (cette corrélation a été calculée à l'échelle des Secteurs de recensement, un découpage spatial plus fin que celui utilisé dans la carte). Ce taux est d'environ 85 % lorsque le taux de travailleurs pauvres est corrélé au taux de pauvreté parmi les personnes sans emploi. Cette forte association montre bien que les travailleurs pauvres ont non seulement à porter individuellement le poids de la précarisation accrue du marché du travail, mais se retrouvent aussi à vivre dans des quartiers où le milieu social, les conditions de logement et les services peuvent être de moins bonne qualité en raison de la concentration d'une population pauvre et défavorisée. Les effets du travail pauvre prennent alors un tour collectif, par les trajectoires résidentielles qu'il contraint et la concentration accrue de la pauvreté dans certains milieux de vie, avec les effets négatifs qu'elle entraîne souvent. En un mot, le travail pauvre contribue de manière significative à l'apparition et au renforcement des inégalités socio-spatiales et il engendre des coûts pour l'ensemble de la société par le maintien d'un large pan de la population dans des conditions de vie et de logement difficiles, ce qui nuit à son bien-être social et psychologique, ainsi qu'à sa santé.

Figure 5. Taux de travailleurs pauvres en 2006 par quartier (île de Montréal, Laval et agglomération de Longueuil)

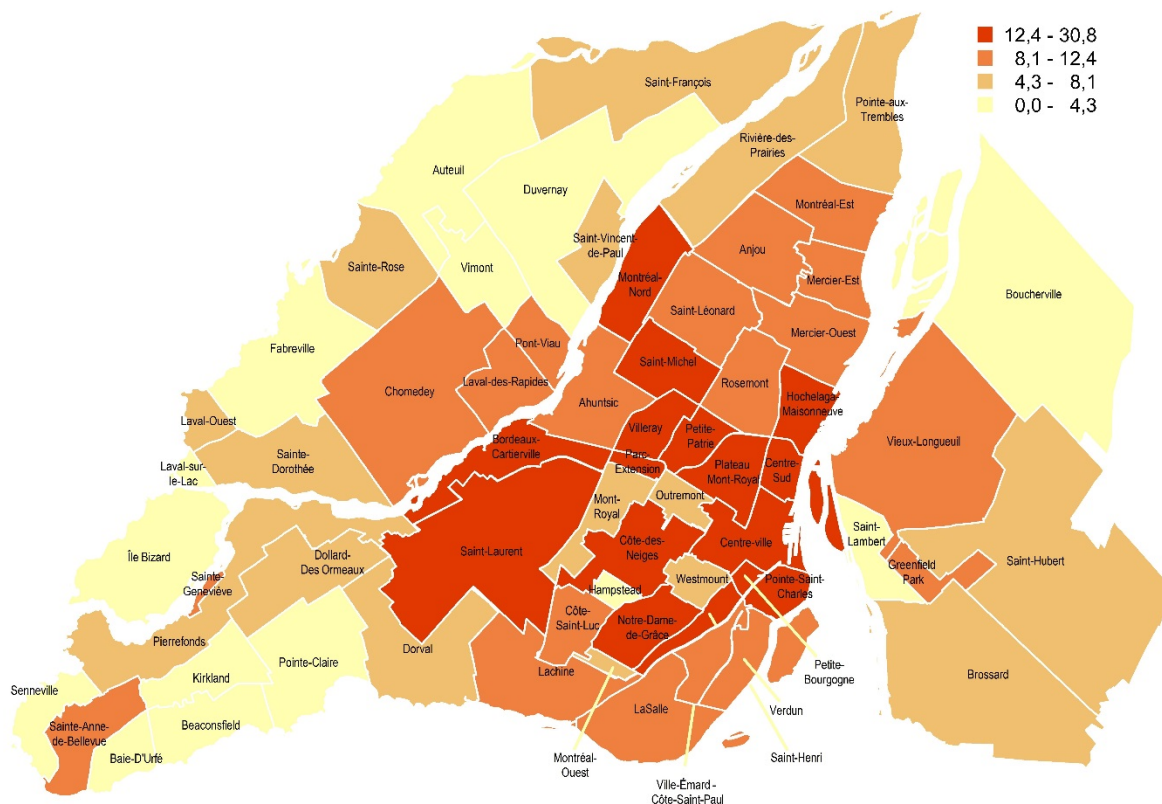


Tableau 5. Liste des quartiers en 2006 : travailleurs pauvres, personnes en emploi et taux de travailleurs pauvres.

Quartier	Travailleurs pauvres	Travailleurs	Taux de travailleurs pauvres
Parc-Extension	2075	6755	30,7
Côte-des-Neiges	5065	26825	18,9
Petite-Bourgogne	515	2790	18,5
Pointe-Saint-Charles	805	4425	18,2
Saint-Michel	2580	14630	17,6
Saint-Henri	855	4875	17,5
Montréal-Nord	3825	22445	17,0
Centre-Sud	1780	11310	15,7
Centre-ville (anc. Ville-Marie)	2180	14280	15,3
Bordeaux-Cartierville	2015	13620	14,8
Hochelaga-Maisonneuve	2325	15950	14,6
Villeray	2780	19940	13,9
Petite-Patrie	2570	19005	13,5
Plateau Mont-Royal	5390	40350	13,4
Notre-Dame-de-Grâce	2810	21100	13,3
Saint-Laurent	3105	24660	12,6
Saint-Léonard	2610	21090	12,4

Ahuntsic	3045	26070	11,7
Sainte-Geneviève (ex-ville)	140	1240	11,3
Ville-Émard - Côte-Saint-Paul	1155	10260	11,3
Côte-Saint-Luc	930	8280	11,2
Chomedey	2960	28315	10,5
Verdun	2445	23550	10,4
LaSalle	2655	25740	10,3
Laval-des-Rapides	1435	13995	10,3
Rosemont	3095	30635	10,1
Mercier-Ouest	1405	14200	9,9
Greenfield Park	560	5925	9,5
Vieux-Longueuil	4695	50485	9,3
Anjou	1260	14095	8,9
Montréal-Est	125	1425	8,8
Sainte-Anne-de-Bellevue	160	1845	8,7
Mercier-Est	1335	15555	8,6
Pont-Viau	535	6565	8,1
Lachine	1250	15400	8,1
Saint-Vincent-de-Paul	400	4970	8,0
Outremont	620	7745	8,0
Brossard	2020	25805	7,8
Pierrefonds (ex-ville)	1545	21415	7,2
Dorval	475	6605	7,2
Rivière-des-Prairies	1210	18125	6,7
Pointe-aux-Trembles	1180	18245	6,5
Mont-Royal	375	6140	6,1
Saint-François	375	6210	6,0
Laval-Ouest	245	4175	5,9
Westmount	355	6310	5,6
Dollard-Des Ormeaux	925	17015	5,4
Saint-Hubert	1640	30340	5,4
Sainte-Rose	690	12980	5,3
Sainte-Dorothée	615	12145	5,1
Montréal-Ouest	90	2020	4,5
Hampstead	105	2455	4,3
Auteuil	500	11705	4,3
Saint-Lambert	325	7665	4,2
Pointe-Claire	450	10630	4,2
Vimont	395	10435	3,8
Ile Bizard (ex-ville)	205	5655	3,6
Fabreville	590	17135	3,4
Kirkland	260	7565	3,4
Duvernay	265	7780	3,4
Beaconsfield	180	6715	2,7
Iles-Laval	10	385	2,6
Baie-D'Urfé	30	1185	2,5
Boucherville	295	15950	1,8
Senneville	0	345	0,0
Laval-sur-le-Lac	0	275	0,0

Note : les estimations du travail pauvre sont produites à partir des revenus avant impôt de 2005.

Source : Statistique Canada, recensement de 2006, commande spéciale PRQT.

Si la géographie du travail pauvre apparaît relativement stable dans le temps, il n'en reste pas moins que des changements sont néanmoins apparus dans la distribution spatiale du phénomène. Ces changements sont à mettre en lien avec l'apparition progressive d'un travail pauvre touchant plus massivement les universitaires et un ensemble de professions intellectuelles, dont celles des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion ou des arts, de la culture, des sports et des loisirs. Les taux de travailleurs pauvres ont ainsi eu tendance à s'accroître dans des espaces socialement mixtes du centre-ville, dont le Plateau Mont-Royal, des secteurs autour de l'Université de Montréal dans le quartier Côte-des-Neiges, dans le centre-ville, entre autres autour des Universités McGill et Concordia. Ces secteurs s'étendent par ailleurs à des espaces qui leur sont contigus. C'est le cas des quartiers Rosemont ou La Petite-Patrie aux abords du Plateau Mont-Royal. Il se développe ainsi un espace du travail intellectuel précaire et mal rémunéré qui n'est pas sans lien avec la concentration d'un ensemble de jeunes professionnels, universitaires et employés dans différents secteurs des services, entre autres, publics ou communautaires, ou combinant des activités professionnelles multiples, parfois sur une base autonome. C'est une tendance du travail pauvre qui pourrait s'approfondir dans le courant des prochaines années et dont il faudra surveiller les effets sur les dynamiques sociales et résidentielles des quartiers centraux.

L'autre processus de diffusion du travail pauvre dans l'espace concerne des quartiers qui, comme LaSalle et Saint-Léonard, ont vu leur taux de travailleurs pauvres augmenté significativement en parallèle avec l'arrivée d'une nouvelle immigration. Ces deux territoires, et ceux marqués par le même type d'évolution, sont dès lors aux prises avec une polarisation sociale accrue et un déclin du revenu moyen des ménages.

Les facteurs explicatifs de l'accroissement du travail pauvre

Le passage à un régime d'accumulation post-fordiste

Il est difficile d'expliquer et de comprendre l'augmentation du travail pauvre sans prendre en compte les transformations globales qu'ont connues les économies capitalistes avancées depuis le milieu des années 1970. Ces transformations ont été décrites par un groupe d'économistes hétérodoxes comme le passage d'un système d'accumulation de type fordiste à un régime post-fordiste (Boyer 2000).

Cette interprétation repose largement sur l'observation de la mise en place d'un système économique mondial stable dans l'immédiat après-guerre. Ce système reposait largement sur un monde industriel capable de générer des gains de productivité et sur un ensemble d'accords internationaux garantissant la stabilité et la croissance de l'économie mondiale (les plus importants étant les accords de Bretton Woods signés en 1944 afin de mettre en place un nouveau système monétaire international). Il reposait aussi sur un partage de la croissance entre travail et capital qui visait à soutenir la demande de biens de consommation de masse. Cet objectif était atteint par le versement de salaires stables et progressant avec les gains de productivité. Enfin, le système s'appuyait sur une base industrielle capable de produire des biens standardisés en grande quantité et dont les différents acteurs, le patronat et les organisations représentatives des travailleurs, s'entendaient à travers différents accords professionnels pour fixer les conditions de travail et de rémunération.

Ce système va commencer à connaître des ratés dans le courant des années 1970 en raison de différentes crises qui le minent. L'envolée des prix du pétrole et de l'énergie vont fragiliser sa base industrielle. La fin du système monétaire internationale en déséquilibre les échanges. L'appétit nouveau des consommateurs pour des biens diversifiés et personnalisés remet en cause le modèle productif. Émerge alors progressivement un nouveau modèle d'accumulation, qu'il est possible de qualifier de post-fordiste, plus centré sur l'innovation, les nouvelles technologies, la flexibilité dans l'organisation de la production des biens et des services, et qui confère une place accrue à la finance. Les effets de ce passage seront multiples. Les gains de production ont eu tendance à s'amoinrir entre les années 1970 et aujourd'hui, de même que la capacité des industries et des entreprises à garantir des revenus en croissance aux ménages, sans oublier la perte d'influence relative des organisations de travailleurs.

Un marché du travail précaire et flexible

Un des autres grands effets du passage du régime fordiste au régime post-fordiste d'accumulation est la transformation profonde du marché du travail.

Alors qu'il était relativement stable dans le régime fordiste, offrant emplois et revenus de qualité aux travailleurs, le marché du travail est devenu beaucoup plus précaire et flexible. Un premier indicateur de cette transformation est l'entrée de nombreux pays dans une longue période de chômage structurel ou endémique, ce qui accentue la pression sur les individus pour trouver de l'emploi, et ce, peu importe les conditions offertes⁹.

Un second indicateur de cette transformation est l'apparition d'un ensemble de techniques de management et de gestion des ressources humaines orientées vers la flexibilisation accrue de la main-d'œuvre et la réduction des coûts. La gestion en « flux tendu », en « juste-à-temps », « zéro-stock », et l'appel croissant à des employés temporaires ou embauchés par l'entremise d'agence de placement (le travail dit intérimaire) ainsi que l'appel accru à la sous-traitance et à l'externalisation de certaines activités vont accroître la pression sur les travailleurs. Ces nouveaux modes de gestion modifient aussi la structure des organisations du travail, lesquelles deviennent plus éclatées et dispersées dans l'espace (Veltz 2002, 2000; Linhart et Linhart 1995). Les différents groupes de salariés rencontrent alors aussi plus de difficultés à faire entendre leurs revendications et à faire respecter leurs droits puisqu'ils se retrouvent plus dispersés dans l'espace et répartis entre différents statuts d'emploi. Une situation qui ne favorise ni leur organisation collective, ni le développement de liens de solidarité autour d'intérêts communs (Beaud 2002).

Un dernier élément caractérisant les transformations du marché du travail est la multiplication des emplois précaires, c'est-à-dire offrant un contrat de travail temporaire, sur appel ou à la commission, des revenus faibles, peu ou pas d'avantages sociaux, et peu ou pas de possibilité d'avancement dans la hiérarchie des entreprises. Le Québec aura été particulièrement touché par l'apparition et la multiplication des emplois précaires dans le courant des dernières décennies. Selon différentes définitions de l'emploi précaire, la part de ces emplois au sein de la main-d'œuvre de la province s'élève à plus d'un tiers, ce qui pose des défis importants quant à la protection sociale de ces travailleurs et à leur capacité à se sortir d'une dépendance à l'emploi fondé sur des petits boulots occupés plus par nécessité que par choix (Yerochewski 2014; Bernier 2013; Bernier, Vallée et Jobin 2003).

⁹ Jusqu'aux années 1970, les taux de chômage observés sont faibles et traduisent un marché du travail où le plein-emploi est atteint (les taux de chômage sont dits frictionnels et capturent les changements d'emploi et l'entrée des jeunes sur le marché du travail). Après les années 1970, les taux de chômage sont trop élevés pour correspondre à du chômage frictionnel, mais traduisent un manque d'emplois chronique pour satisfaire l'offre de travail des ménages.

Des revenus d'emploi insuffisants

Au regard des chiffres cités plus haut, il est évident que la cause principale du travail pauvre réside dans des revenus d'emploi insuffisants. Il reste cependant que leur insuffisance peut avoir plusieurs origines.

La première réside dans un manque de travail, les individus n'arrivant pas à accumuler assez d'heures de travail pour accumuler un revenu suffisant pour les sortir de la pauvreté. Ce phénomène explique sans doute la prévalence du travail pauvre observée parmi les personnes ne détenant pas un emploi à plein temps. Il renvoie aussi au fait qu'un nombre accru de travailleurs ne fournissent pas d'information suffisamment précise quant à leur temps de travail. La catégorie les regroupant sous le label « information manquante » a non seulement augmenté entre 2001 et 2006, mais elle enregistre aussi un taux de travailleurs pauvres élevé. Cette tendance traduit sans doute les difficultés accrues qu'ont les individus occupant des emplois précaires à déterminer avec précision leur temps de travail. (Il ne faut toutefois pas surestimer le facteur du temps de travail dans le phénomène du faible revenu, en effet, 70 % des travailleurs pauvres travaillent à plein temps.)

La seconde cause à l'origine de l'insuffisance des revenus d'emploi est le tarif horaire auquel les personnes sont rémunérées. Une manière de prendre la mesure de l'écart entre les salaires et les différentes mesures de la pauvreté et du faible revenu est de comparer les SFR et les MFR avec les revenus moyens des travailleurs pauvres. Pour cela, nous avons choisi de prendre 2011 comme année de référence et de nous reporter au revenu après impôt, le tableau 6 ci-dessous fournit ainsi les seuils pour les deux mesures citées ventilées selon la taille des ménages.

Tableau 6. SFR et MFR en 2011 selon la taille des ménages (après impôt)

Taille des ménages	SFR	MFR
1 personne	19 307	20 027
2 personnes	23 498	28 322
3 personnes	29 260	34 688
4 personnes	36 504	40 054

Note : revenu après impôt de 2011, dollars courants.

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableaux 206-0094 (SFR) et 206-0094 (MFR).

Rappelons que le revenu individuel moyen des travailleurs pauvres en 2011 était de 15 460 \$ (après impôt), loin en dessous des seuils repris dans le tableau précédent pour les personnes vivant seules. Celui pour les familles de recensement comptant au moins un travailleur pauvre, toutes tailles confondues dans notre base de données, s'élevait quant à lui à 17 920 \$ (aussi après impôt), lui aussi largement en-deçà des seuils du tableau pour les ménages de deux personnes et plus. Comme on le voit, l'écart entre les revenus moyens des travailleurs pauvres et les seuils de faible revenu communément utilisés par Statistique Canada sont importants (il était logique que les revenus des travailleurs pauvres se retrouvent sous la MFR, vu la définition du travail pauvre ici retenue, mais pas du SFR, qui se situe sous la MFR et repose sur une estimation ancienne et conservatrice de la pauvreté). Il apparaît alors que le seul moyen dont disposent les individus et les ménages en situation de travail pauvre pour se sortir de la pauvreté est de gagner en moyenne plus en échange de leur travail.

En bref, c'est le salaire des travailleurs pauvres qui apparaît insuffisant. À titre d'indication, le salaire horaire minimum s'élevait à 9,65 \$ en 2011; ce qui voulait dire qu'une personne qui travaillait à temps plein durant toute l'année pouvait espérer un salaire brut total de 19 454 \$ (sur la base d'un emploi de 40 heures semaines et de 252 jours ouvrables). Une fois déduits l'impôt et les taxes, il est clair que ce salaire ne suffit pas, à lui seul, à sortir de la pauvreté.

La solution pour réduire l'écart entre ce revenu et les seuils identifiés plus haut est sans doute un régime fiscal favorisant les petits et moyens travailleurs. Toutefois, nous avons vu que le régime fiscal canadien remplit déjà en partie ce rôle. Les auteurs des rapports sur la situation du travail pauvre à Vancouver et à Toronto aboutissent au même constat après avoir rappelé les mesures prises tant par le gouvernement fédéral que provincial pour venir en aide aux travailleurs les moins fortunés (Ivanova 2016; Stapleton, Murphy et Xing 2012). En un mot, les marges de manœuvre des différents gouvernements sont limitées, même si des efforts additionnels sont possibles pour amender le régime fiscal afin qu'il favorise plus avantageusement les ménages à faible revenu. La solution réside donc très largement dans un rééquilibrage entre capital et travail dans la distribution des profits des entreprises. Ce rééquilibrage devrait passer par une hausse du salaire minimum et des offres d'emploi de qualité, alors même que les entreprises ont vu leur fardeau fiscal allégé sous les législatures du Parti Conservateur. C'est sans conteste un autre point à prendre en considération dans les réflexions à venir sur l'organisation du monde du travail et sur les moyens à mettre en œuvre pour éradiquer la pauvreté et réduire les inégalités entre ménages.

Conclusion

Le travail pauvre s'est bien accru entre 2001 et 2012. La première moitié de la période étant marquée par une hausse significative du phénomène, avec un taux de croissance annuel moyen de 3,9 % entre 2001 et 2006, alors que la seconde correspond à un ralentissement de ce rythme de croissance, avec un taux de croissance annuel moyen de 1,5 %. Sur l'ensemble de la période, le travail pauvre aurait ainsi augmenté d'un tiers (environ 30 %). Dans le même temps, l'emploi a, quant à lui, crû d'un peu moins d'un pourcent sur une base annuelle moyenne. Cette différence dans le rythme d'accroissement du travail pauvre et de l'emploi est d'autant plus étonnante que la première moitié de la décennie coïncide avec une croissance économique soutenue, alors que la seconde a été marquée par une crise majeure (2008). Au total, l'incidence du travail pauvre dans la population en emploi n'a pas cessé d'augmenter, le taux de travailleurs pauvres étant de 7,2 % au début de la période et de 8,4 % à la fin.

Le travail pauvre constitue donc une caractéristique importante de l'économie et du marché du travail montréalais, même s'il reste proportionnellement plus faible qu'à Toronto et à Vancouver, les deux autres grandes métropoles du pays. Le fait qu'il ait augmenté dans la RMR de Montréal indique que la restructuration économique dans laquelle elle est engagée n'est pas sans effet pour les individus et les ménages, lesquels éprouvent des difficultés accrues à trouver un emploi de qualité et bien rémunéré.

Les données précédentes montrent aussi que les écarts de revenu entre les travailleurs pauvres et non pauvres se sont accrus au fil du temps. Cette tendance explique en partie le maintien des inégalités de revenu à un niveau élevé dans la RMR de Montréal. L'apparition d'un travail pauvre relativement important dans un contexte où les salaires sont en moyenne plus faibles que dans les autres régions du pays prolonge en quelque sorte les traits d'une économie dont le dynamisme repose en partie sur des bas salaires. L'explication des inégalités entre ménages et à l'échelle socio-spatiale ne peut ainsi être complète sans tenir compte de ce qui se passe au bas de l'échelle; une part accrue de personnes en situation de pauvreté occupant un emploi (38 %), comme nous l'avons vu plus haut.

La dynamique économique montréalaise repose alors, au moins en partie, sur la disponibilité d'une main-d'œuvre flexible et prête à travailler en échange de revenus modestes. Comme nous l'avons vu, les immigrants, en particulier ceux arrivés il y a moins de dix ans, les personnes appartenant aux groupes de minorités visibles, les parents seuls et les jeunes ont des taux de travailleurs pauvres au-dessus de la moyenne régionale et semblent ainsi remplir ce rôle sur le marché du travail. Mais ils ne sont pas les seuls. La tendance à la hausse du travail pauvre touche en effet presque tous les groupes. Il

devient donc un phénomène global et dont la croissance s'étend à des catégories *a priori* moins vulnérables sur le marché du travail. C'est par exemple le cas pour les universitaires, au sein desquels le nombre de travailleurs pauvres s'est accru de 75 % entre 2001 et 2006. Autre groupe, les employés de certains secteurs des services, dont ceux actifs dans les professions des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion, parmi lesquels le nombre de travailleurs pauvres a doublé sur la même période. Même des secteurs censés fournir des salaires élevés, comme la gestion ou le domaine des sciences appliquées et apparentées, ont connu un rythme d'accroissement du travail pauvre supérieur à celui de l'emploi.

Le dernier élément mis de l'avant par l'étude concerne la distribution spatiale du phénomène à l'échelle de la région montréalaise. Il est clair que le travail pauvre apparaît inégalement distribué entre ses différents territoires, que ce soit à l'échelle des grandes zones géographiques, des villes et des municipalités ou des quartiers. Ainsi, l'île de Montréal et la Ville de Montréal concentrent une large proportion des travailleurs pauvres de la RMR et les quartiers les plus touchés par le phénomène sont ceux habituellement associés à la géographie de la pauvreté. Ces quartiers sont caractérisés par la surreprésentation d'une série de catégories plus à risque face au travail pauvre. Ils concentrent aussi en plus grand nombre les personnes pauvres sans emploi et constituent ainsi des milieux prioritaires pour des interventions en développement social et des mesures d'aide à l'insertion sur le marché de l'emploi.

Dans le même temps, les évolutions récentes du phénomène entraînent sa diffusion relative dans l'espace. Un ensemble de quartiers centraux apparaissent ainsi plus touchés par le phénomène en 2012 qu'en 2001, parmi lequel on retrouve des espaces centraux socialement mixtes et marqués par un processus de gentrification (le Plateau Mont-Royal, une partie du Sud-Ouest ou du Centre-ville, par exemple). Dans ce premier profil, les vulnérabilités par rapport au marché du travail sont vécues par des personnes souvent détentrices de diplômes de l'enseignement supérieur, mais obtenus dans des disciplines qui les placent à risque sur le marché du travail. Un autre ensemble de quartiers vivent plutôt une situation de déclin relatif avec l'installation d'une nouvelle population, en partie issue de l'immigration récente, et le vieillissement sur place d'une ancienne immigration ou d'une population non-immigrante (Saint-Léonard ou LaSalle, par exemple). Dans ce second profil, on assiste alors à une polarisation accrue des revenus et une baisse du revenu moyen disponible.

En définitive, l'étude montre l'importance de prendre en compte la réalité des travailleurs pauvres au sein des politiques publiques et des interventions communautaires, en raison de leur nombre grandissant et de leur relative concentration dans l'espace résidentiel.

Références citées

- Beaud, Stéphane. 2002. *80% au bac... et après? Les enfants de la démocratisation scolaire*. Paris: La Découverte.
- Bernier, Jean. 2013. « Les conventions collectives et les emplois atypiques. » *Regards sur le travail* 4 (1): 2-17.
- Bernier, Jean, Guylaine Vallée et Carole Jobin. 2003. *Les besoins de protection sociale des personnes en situation de travail non traditionnelle*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Boyer, Robert. 2000. « The Political in the Era of Globalization and Finance: Focus on Some Regulation School Research. » *International Journal of Urban and Regional Research* 24 (2): 274-322.
- Dubé, Jean et Mario Polèse. 2015. « Resilience Revisited: Assessing the Impact of the 2007–09 Recession on 83 Canadian Regions with Accompanying Thoughts on an Elusive Concept. » *Regional Studies* 50 (4): 615-628.
- ILO. 2016. *WORLD EMPLOYMENT SOCIAL OUTLOOK 2016 Transforming jobs to end poverty*. Geneva: International Labour Organization.
- Ivanova, Iglia. 2016. *Working Poverty in Metro Vancouver*. Vancouver: CCPA - Canadian Center for Policy Alternatives.
- Linhart, Danièle et Robert Linhart. 1995. « Les ambiguïtés de la modernisation. Le cas du juste-à-temps. » *Réseaux* (69): 45-69.
- Osberg, Lars. 2001. « Poverty among Senior Citizens: A Canadian Success Story. » In *The State of Economics in Canada: Festschrift in Honour of David Slater*, sous la dir. de Patrick Grady et Andrew Sharpe, 151-180. Ottawa: Center for the Study of Living Standards and John Deutsch Institute.
- Polèse, Mario. 2009. *Montréal économique : de 1930 à nos jours. Récit d'une transition inachevée*. Montréal: Inédits, INRS-UCS.
- Rose, Damaris et Amy Twigge-Molecey. 2013. *Une métropole à trois vitesses? Bilan sur les écarts de revenu dans le Grand Montréal, 1970-2005*. Toronto: Cities Center, University of Toronto.

- Rose, Damaris et Paul Villeneuve. 1998. « Engendering Class in the Metropolitan City: Occupational Pairings and Income Disparities among Two-Earner Couples. » *Urban Geography* 19 (2): 123-159.
- Shillington, Richard. 2016. *An Analysis of the Economic Circumstances of Canadian Seniors*. Ottawa: Broadbent Institute.
- Stapleton, John, Brian Murphy et Yue Xing. 2012. *The "Working Poor" in the Toronto Region: Who they are, where they live, and how trends are changing*. Toronto: Metcalf Foundation.
- Ulysse, Pierre-Joseph. 2006. *Travail et pauvreté : quand le travail n'empêche plus d'être pauvre!*: Forum de développement social de l'île de Montréal.
- Veltz, Pierre. 2000. *Le nouveau monde industriel*. Paris: Gallimard.
- . 2002. *Des lieux et des liens. Politiques du territoire à l'heure de la mondialisation*. La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube.
- Walks, Alan. 2013. *Income Inequality and Polarization in Canada's Cities: An Examination and New Form of Measurement*. Toronto: Cities Centre, University of Toronto.
- Yerochewski, Carole. 2014. *Quand travailler enferme dans la pauvreté et la précarité*. Québec: Presses de l'Université du Québec.